

~ Petit Séminaire de Bergerac ~

Le jour de prise de possession en l'église de Périgueux, un des premiers objets de la sollicitude épiscopale de Mgr Goussier, aujourd'hui cardinal et Archevêque de Paris, fut son petit séminaire de Bergerac.

Cet établissement était alors situé dans l'intérieur de la ville, dans un local assez malsain, et beaucoup trop restreint. Vers la fin de l'année 1838, et est à dire deux ans après son arrivée à Périgueux Mgr Goussier avait fait construire un beau et vaste bâtiment situé hors ville, sur la route d'Angoulême et c'est dans ce nouveau local qu'à la fin des vacances de cette même année il fit transférer son petit séminaire.

Persuadé que les soins de quelques religieuses attachées au service de l'établissement y procureraient un grand bien et impéroraient l'écrit et confirmèrent ses vives de famille et surtout ses vives des petits enfants il décida que dès la prochaine année deux religieuses y seraient envoyées l'une pour les soins de l'infirmerie l'autre pour la lingerie.

Comme sa grandeur s'était arrivée à Périgueux au moment où les sœurs de St. Marthe, par suite des tracasseries qui leur arrivaient s'étaient disséminées par l'administration, venant à s'abandonner la direction de l'hospice de cette ville, elle leur vint aussi, pour leur donner une marque de son bienveillant intérêt, que les religieuses qui seraient envoyées dans son petit séminaire fussent prises dans cette congrégation.

Ce fut donc à la fin des vacances de l'année 1838 que deux sœurs de St. Marthe qui avaient quitté l'hospice de Périgueux furent envoyées par leurs supérieures au petit séminaire de Bergerac pour y être chargées de son entretien et de la tenue de la lingerie.

Elles remplirent leur tâche de la manière la plus satisfaisante et le bien qu'elles opérèrent de la première année fut reconnu au supérieur de l'établissement et le

Ouvrir l'école une troisième sœur à laquelle serait confié le
soin de surveiller les domestiques et les successives dépenses de
la cuisine.

Cette troisième sœur fut demandée et vint à Paris le 20
-ième. Elle entra en fonctions à la rentrée des sœurs de l'école
1839, et comme les autres elle y apporta tout le zèle et le
dévouement d'une véritable sœur de la charité.

Depuis cette époque trois religieuses ont toujours été affectées
-ées au service de cet établissement, qui de son côté, donne
chaque année par la voie de l'Evêché, une somme de six cents
francs pour chaque sœur, non comme traitement et rémuné-
-ration, mais pour pourvoir à leurs frais d'entretien et de
voyages à l'époque des vacances.

La troisième sœur qui fut envoyée en 1839, en a été retirée en
1880, pour les circonstances suivantes. Le 10 novembre 1880
l'Evêque du petit Sévigné adressa la lettre suivante à la supérieure
générale, à Périgueux.

" Bordeaux 14 novembre 1880.

" Ma Mère,

" La grace d'état, l'autorité et l'expérience vous rendent-elles
capable que que ce soit à diriger des femmes.

" Je viens donc vous signaler ce qui se passe ici en ce moment, et
-matin j'ai renvoyé une mission; j'avais des motifs sérieux. Mais
-Lafont a le tort de croire que cette fille nous était venue, et se le sent
-mise en question.

" Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, ma Mère, que la mission
-ne sera pas rappelée, et que la grâce de Sœur Lafont donne le mauvais
-exemple la même où cette religieuse devrait partir.

" Cette qui produit encore un autre résultat, c'est de montrer à tous,
-même à ceux qui voudraient se faire illusion, que deux religieuses, comme
-vous en avez tant, rien moins, et même comme il y en a dans la
-maison, suffiraient pour la direction du service.

" Je vous prie, ma Mère, d'excuser, mes humbles hommages
A. Bonhomme, le d. petit sévigné

Le lendemain M. de Sévigné adressa également la lettre suivante :
" Périgueux le 12 Nov. 1880.

" Au très honore Mère en N. S.

" Je regrettais vivement d'ajouter à vos lettres quelques lignes, mais

98
" d'un autre côté, j'ai vu un tenir moi-même en conscience, au point de
" voir un intérêt de mon Diocèse. C'est sans cette pensée que je vous en
" ai vu de tout le monde de Digne, la bonneœur de Lafon, chargé jusqu'
" à la surveillance de la cuisine. Je n'ai pas eu à vous dire le motif
" qui m'a fait la commission et m'a fait déterminer moi-même à supprimer
" tout cela. Je me contentais de vous dire, que si on voit dans le sémi-
" naire absolu, sans rien d'aller à une catastrophe d'imposer la plus
" sévère économie au petit séminaire, sans renouvellement, d'ailleurs,
" se charge de la surveillance intérieure, et si puis compter plusieurs sur
" un autre.

" Je suis respectueusement en N. S. ma très bonne Mère,

" Votre Esclave et Fils tout Dévoué.

+ N. Joseph.

Immédiatement la Supérieure Générale, écrit à Monsieur
L'Evêque la réponse ci-jointe:

" Monsieur l'Evêque,

" Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
" m'écrire, et je m'empresse de vous exprimer la joie que j'éprouve
" de la nouvelle qu'elle m'apprend.

" Le Doyen que Monsieur Lafon ne se soit pas montré soumis et digne
" en se retirant dans les limites de ses attributions, est en votre mes-
" se et vobis.

" J'aurais l'honneur de m'entretenir avec Messieurs de la po-
" sition qui m'avait été faite de supprimer une religion au petit
" Séminaire. Si sa Grandeur m'y autorise, je lui retournerai toutes les
" fois, ne pouvant en conscience accepter le séjour de deux religieuses
" seulement dans un établissement de ce genre. Mes Devanciers en ont
" jugé ainsi depuis quarante ans, et sans avoir abusé ma responsa-
" bilité sous une autorité supérieure, je ne marcherai pas sur leurs
" bruits. Comme à Monsieur l'abbé Doulet, je vous dirai, que
" les besoins de mon administration me feront recevoir avec reconnais-
" sance de Monsieur l'autorisation de les retirer.

" Veuillez agréer, etc. S. Marie Anacle, sup^e

Quatre jours après ces échanges de lettres, la Dame qui était
au petit Séminaire reçoit l'ordre de rentrer à la maison du Tonis;
et ne sera donc plus à partir de cette époque que sous l'autorité
au Séminaire de Bergerac dont l'un est chargé de la tenue
et l'autre de l'entretien.